



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu



16172918

08 DEC. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0524756637

Dénomination

(en entier) : **BRUPRI**

(en abrégé) :

Forme juridique : SCRI

Siège : Place Philippe Werrie, N° 13 à 1090 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : AGE 21 Novembre 2016 : Cession de parts sociales

Sur décision de l'assemblée générale extraordinaire, Mme STANCIU ANDREA-DIONITA Domiciliée Place Philippe Werrie, N° 13 à 1090 Bruxelles, cède 10 parts sociales (Dix PS) à M KORAB ZEQUIRI, Domicilié rue Guido Gezelle, 55 à 1030 Bruxelles, NN 740527-591-91 qui a accepté la résolution.

La résolution de l'A.G.E. prend effet à compter d'aujourd'hui.

La répartition de parts sociales après transfert est devenue la suivante:

Mr. KORAB ZEQUIRI... propriétaire de 85 Parts
sociales

Mme JIPEA CONTANTA GHEORGHITA... propriétaire de 15 Parts
sociales

TOTAL

100 Parts sociales

VOTE :

La résolution ci avant a été prise à l'unanimité des voix, L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12:30 heure.

Mr. KORAB ZEQUIRI.

Présent à L'A.G.E.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature